

# **Malaise dans la République :**

**Mémoires troublées,  
Territoires oubliés**

**Françoise Vergès**

# MALAISE DANS LA RÉPUBLIQUE : MÉMOIRES TROUBLÉES, TERRITOIRES OUBLIÉS

*Françoise Vergès*

Il ne sera pas question ici de démêler les liens entre mémoire collective et mémoire personnelle, ni entre mémoire et histoire<sup>1</sup>, mais de pointer encore une fois la résistance de la « nomenklatura » universitaire française à intégrer la colonie dans sa réflexion, notamment à l'occasion du débat public sur la traite négrière, l'esclavage et le colonialisme.

Les réactions critiques et négatives n'ont pas manqué devant ce qui fut souvent considéré comme les mauvaises manières de « groupes » qui exigeaient d'être égaux parmi les égaux. On leur a demandé d'être patients, de se civiliser, et d'attendre sagement à la porte avant d'être invités dans la maison France. L'année 2005 aura cependant été riche en événements qui exigeaient un effort de réflexion et de renouvellement méthodologique. Si des chercheurs, acteurs sociaux, élus et journalistes en ont saisi l'enjeu, les nomenklaturas politiques et universitaires ont par contre déployé tout leur appareil défensif contre ces émergences malcommodes.

Citons pour mémoire. Le cyclone Katrina en Louisiane, les incendies d'hôtels à Paris : dans les deux cas les victimes sont « noires », des pauvres parmi les pauvres ; les déclarations de l'humoriste Dieudonné et le succès, auprès de certains groupes, de sa remarque sur un « deux poids, deux mesures » visant à signaler la différence constatée par lui avec laquelle médias et responsables politiques répondent aux attaques

---

1. Voir dans le présent ouvrage sur cette question l'article de Nicolas Bancel et Pascal Blanchard « Mémoire coloniale : résistances à l'émergence d'un débat », p. 22.

dont sont victimes des Juifs ou des Noirs (les premiers recevraient toute l'attention, les seconds à peine trois lignes) ; la création du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) qui veut signaler l'existence d'un problème « noir » en France, existence aussitôt contestée par d'autres associations ; la loi du 23 février 2005 et son article 4 (retiré début 2006) demandant un enseignement positif de la colonisation française ; la remise du rapport du Comité pour la mémoire de l'esclavage au Premier ministre démontrant le retard des institutions françaises dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la culture sur la traite négrière et l'esclavage ; les émeutes sociales de novembre 2005 et les explications culturalistes de ces émeutes (pointant la polygamie des Africains et l'absence d'autorité dans les familles d'immigrés) ; l'affaire des ventes d'archives relatives à la traite et l'esclavage ; l'annulation des festivités autour de l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz ; la publication de l'ouvrage de Claude Ribbe avançant la thèse absurde d'une filiation entre Napoléon et Hitler ; les différentes pétitions d'historiens ; les déclarations, par des intellectuels français, sur l'impossible « intégration » de certains groupes ; le refus d'Aimé Césaire, dans un premier temps, de recevoir le ministre de l'Intérieur ; la pétition des Indigènes de la République faisant un parallèle entre les codes coloniaux organisant l'exclusion des indigènes et la situation actuelle de leurs enfants ; la plainte en justice contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau pour ses déclarations mettant en cause l'application de la notion de « crime contre l'humanité » concernant la traite négrière et l'esclavage (plainte retirée début 2006 par le collectif DOM-TOM)... Ces expressions multiples, qui sont le signe d'un malaise dans la République, ont mis en lumière un point aveugle dans la pensée française, un point structurel : l'impossibilité de penser traite, esclavage et colonialisme en dehors du discours de la dénonciation ou de l'apologie.

### Au-delà d'une écriture consensuelle de l'histoire

La surprise exprimée devant la demande de prise en compte de l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions et, plus généralement, de l'histoire du colonialisme, ainsi que l'indignation devant le retard constaté à intégrer cette histoire témoignent d'une conception de l'écriture de l'histoire consensuelle. Mais ces réactions ne sont ni

surprenantes ni déplorables : l'écriture de l'histoire n'a jamais été une entreprise harmonieuse. Tous les groupes exclus d'une histoire qui se voulait « nationale » ou « universelle » mais qui était largement écrite par les vainqueurs ont dû se battre pour démontrer qu'il s'agissait d'histoire parcellaire.

Ces réactions sont défensives au sens psychanalytique du terme : on se sent agressé, mis en cause, accusé, et on répond à l'agression réelle ou fantasmée par un arsenal d'arguments qui ont pour but de déplacer la culpabilité ressentie sur un autre, de la diluer dans toute une série de faits qui atténuent sa propre responsabilité. Ainsi, pour la traite négrière, beaucoup d'historiens, de journalistes, d'intellectuels français ont accueilli avec un significatif soulagement des ouvrages qui montraient que d'autres groupes avaient pratiqué des traites négrières, sans compter l'histoire des esclaves « chrétiens » capturés par les barbaresques (les « musulmans »). Il ne sera pas question ici d'entreprendre une critique de ces ouvrages – critique souhaitable cependant –, certains s'appuyant sur de vraies recherches scientifiques, d'autres sur un survol des sources, mais de souligner de nouveau comment un terrain conflictuel se construit, où s'affrontent non pas des mémoires mais des approches radicalement différentes autour d'un moment central : le moment colonial.

On croyait qu'il y avait consensus sur la traite négrière et l'esclavage (condamnables évidemment) et on s'aperçoit qu'il n'en est rien. On pensait close la période coloniale et on constate qu'elle continue à hanter la République<sup>2</sup>. Il serait faux cependant de croire que la ligne de partage s'organise entre « ex-colonisateurs » et « ex-colonisés ». La distribution des positions est plus complexe.

Du côté des « ex-colonisateurs », nommés parfois « Français de souche » ou « métropolitains », plusieurs réactions sont repérables : exaspération devant des demandes perçues comme des attaques contre la France, irritation, refus de la repentance, critiques d'un « communautarisme » accusé de servir des intérêts particuliers et de menacer l'intérêt général, mais aussi réactions positives, cherchant à élaborer des stratégies de négociation entre les histoires de groupes et le récit national.

Du côté des « ex-colonisés », originaires des outre-mer français ou citoyens français dont les parents sont venus de l'ex-empire colonial, il

---

2. Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale*, Hachette Poche, « Pluriel/Histoire », 2006.

s'observe une même diversité de réactions. Il y a ceux qui transforment la mémoire en rente de situation, en ligne de crédit invoquant la souffrance de leurs ancêtres pour justifier une dette de la communauté envers eux. Esclavage et colonialisme sont alors vécus comme un lieu où puiser toute l'expérience de soi : le moi authentique ayant à jamais été détruit, le moi aurait « agi », pour utiliser l'expression de Frantz Fanon, et la France serait entièrement coupable de cette fracture interne. Il s'agit pour ceux-là de rétablir le moi authentique. D'autres se contentent de consolider leur fief local et ne cherchent pas à retravailler le lien entre le récit national et les récits des groupes qui forment la nation. Il s'en est même trouvé qui se sont inquiétés du débat sur l'esclavage en France : n'allaient-ils pas perdre ce qui leur donnait existence en partageant cette histoire ? Était-il même possible de travailler à son écriture avec ceux qui étaient désignés comme « descendants de bourreaux » ? Et puis, enfin, il y a ceux qui s'efforcent de renouveler l'analyse de la colonie. Il faut par conséquent être prudent et ne pas se précipiter dans des raccourcis qui, s'ils ont l'avantage d'être facilement compris, masquent la complexité du réel.

L'écriture de l'histoire est un terrain de conflits, où l'ouverture d'archives, la prise en compte de sources orales, littéraires, iconographiques peuvent bouleverser ce qui faisait « vérité » jusque-là. Il faut parfois un regard extérieur pour soulever une chape de silence (l'ouvrage de Paxton sur Vichy en est l'exemple le plus récent). Faire entendre le bruissement des voix des opprimés, des femmes, des ouvriers, des soldats utilisés comme chair à canon, des colonisés n'a jamais été simple. On a toujours commencé par dire que tout cela ne comptait pas, que c'étaient là des histoires subjectives et qu'il fallait respecter valeurs et traditions sauf à encourager une histoire fragmentée, privatisée, où chaque groupe revendique *son* espace. Ainsi, la ligne de partage entre ce qui est légitime et illégitime en histoire s'organise-t-elle souvent autour de ce qui est qualifié de « mémoriel », c'est-à-dire appartenant au monde du subjectif, ou, comme on dit aujourd'hui, de l'identitaire.

Or les frontières établies par la discipline entre mémoire et histoire révèlent souvent un partage arbitraire entre savoir légitime et savoir illégitime : ici le savoir savant, là des sentiments, ici des archives écrites, là des mémoires orales, des témoignages personnels, ici la gloire et la fureur des combats, là des choses invisibles, immatérielles. Il a toujours fallu repousser ces frontières. Il a fallu passer de l'invisibilité des vies écrasées, de leurs travaux, de leurs joies et de leurs peines à l'écriture de

leur histoire. Les premières expressions de ce mouvement furent souvent le témoignage, la remémoration. Ensuite, il fallut faire apparaître comme *sujet de l'histoire* celle ou celui qui jusqu'à présent était rejeté aux marges : l'anonyme, l'inconnu, le mort sans sépulture, l'esclave jeté par-dessus bord, le soldat mort oublié sur le champ de bataille, la femme morte en couches, l'ouvrier, le colonisé... L'histoire de ces vies condamnées au silence par une histoire qui se fonde sur leur oubli, c'est l'histoire même des *troubles de mémoire*, troubles qui, à leur tour, affectent l'écriture de tout récit national. Les paroles des oubliés trouvent alors le silence.

Clarifions déjà de quel esclavage nous parlons. L'esclavage a existé de tout temps et sous des formes diverses. Comment *les* distinguer ? Je parle ici de *l'esclavage colonial européen*, celui produit par la traite négrière européenne entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, qui a bouleversé la carte du monde, retracé des frontières, encouragé des guerres, et produit des sociétés qui constituent le monde où nous vivons. Les traites qui se déroulent dans le même temps sur le continent africain même et vers les pays d'Orient et d'Asie n'ont pas produit de sociétés dites « créoles » avec leurs langues, leurs musiques, leurs rites et leurs processus de créolisation – mais il est possible, à la lumière de futurs travaux, que cette remarque doive être amendée dans l'avenir.

Si les discriminations contre les esclaves existent partout (interdictions, tabous qui les marquent à l'extérieur de la communauté où ils vivent), c'est dans les sociétés issues de l'esclavagisme européen qu'une question « noire » existe ; « noire » non pas dans son acception ethnique mais culturelle, sociale et économique – que seraient le Brésil, les États-Unis, les Caraïbes, l'Europe, les îles de l'océan Indien sans les contributions des mondes africains ? Or, c'est dans ces sociétés que perdurent aujourd'hui des inégalités sociales et économiques de longue durée, attestées par des études sociologiques.

Ce n'est pas non plus parce qu'il y a eu *des* traites que la responsabilité de la France ou de l'Europe en est diminuée. Personne n'a obligé ces pays à pratiquer ce commerce. La déportation massive d'Africains par les Européens a produit des phénomènes singuliers qui méritent réflexion : pratiques de créolisation, bouleversement du droit, mouvements sociaux et politiques qui défendent ou s'opposent à ces systèmes et, aujourd'hui encore, pratique de discriminations s'appuyant sur l'héritage du racisme esclavagiste et colonial. Ce n'est pas que le racisme existe seulement chez les Européens, loin de là, mais nous constatons

qu'en examinant le *présent*, on peut noter des traces de ce passé. Espérons que les sociétés « orientales » fassent leur propre travail de réécriture, mais, quoi qu'il en soit, l'argument « pourquoi nous et pas les autres ? » ne tient pas. Il est même absurde. Sur l'esclavage dit moderne – car l'esclavagisme organisé par les Européens fut lui aussi « moderne » –, c'est de nouveau se défaire d'une responsabilité en proposant cette comparaison entre passé et présent. La mémoire de ces deux temps ne peut pas se comparer, et celle portée, par exemple, par Césaire, *blackness without ethnicity*, est ancrée dans la fidélité à une histoire (traite, esclavage, colonialisme), à une culture transcontinentale, et à une éthique de la solidarité<sup>3</sup>.

### Une vision hexagonale de la France

La mobilisation autour de lois qui puissent entériner une histoire oubliée d'une part et d'autre part contre ces lois indique que le terrain mémoriel est fortement conflictuel. Les historiens qui s'élèvent contre l'intrusion de l'État dans la discipline de l'histoire ne font qu'amplifier un sentiment plus général de l'opinion française. Ces réactions révèlent en creux combien les frontières géographiques recourent les frontières de l'écriture. Ce qui est français se joue sur le sol d'une France hexagonale, à laquelle on ajoute la Corse. Cette délimitation, cette territorialisation est systématique. Pour l'extrême gauche, la gauche, la droite, les chercheurs, pour tous, la France, c'est l'Hexagone. Même ceux qui travaillent sur l'exclusion et le malaise dans la République ne voient que la « banlieue » et analysent la présence de la colonie sur le *territoire français européen*. Tous acceptent finalement, ceux qui contribuent à cet ouvrage y compris, que le territoire national « France » reste confiné dans les limites du territoire hexagonal.

La géographie du territoire, ses limites, ses frontières recourent en effet depuis le XVII<sup>e</sup> siècle les frontières du récit national. Dès cette époque, l'image d'une France historique et idéale forme les « linéaments d'une véritable conscience nationale<sup>4</sup> ». Il y a adéquation entre

---

3. Françoise Vergès, *Nègre je suis, nègre je resterai. Entretiens avec Aimé Césaire*, Albin Michel, 2005.

4. Daniel Nordman, *Frontières de la France. De l'espace au territoire. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1998, p. 99.

frontières de la nation et récit national : ce qui est exogène à ces frontières n'est pas inclus, sauf à la marge, dans la conscience. L'empire colonial sera une preuve de la « grandeur de la France », mais les Français, comme des historiens l'ont démontré, resteront dans leur majorité indifférents à ses territoires. Peu se jetteront dans l'aventure. Il s'agira d'apporter l'exotisme dans les expositions coloniales, les *zoos humains*, ou de le faire vivre par procuration par le cinéma et la littérature. Aujourd'hui, ce qui reste de cet empire, territoires dispersés aux quatre coins du monde, Pacifique, Caraïbes, Atlantique, océan Indien, n'entre pas dans la conscience nationale, ni dans son imaginaire. Ces territoires oubliés continuent à ne pas compter.

La logique qui a présidé à leur constitution – système esclavagiste ou colonial transformant les habitants en simple *outils* à produire du travail, en personnes jetables qui *ne comptent pas* comme citoyens bien sûr, mais même comme êtres humains – continue à opérer. Cet état de fait frappe toute personne venant des DOM ; les médias nationaux, les statistiques, la recherche, le monde politique, les intellectuels... utilisent une terminologie – « confettis de l'empire », « danseuses de la France », « outre-mer » – qui ne cesse de renvoyer à une externalité du territoire national. Un oubli de ces territoires pour continuer à faire croire que le domaine colonial appartient au passé, ou pour cantonner le retour du colonial exclusivement sur le territoire hexagonal. Oubli qui marque la force du *national* dans la recherche et la pensée, même chez ceux, je l'ai dit, qui critiquent le récit national.

Ces territoires de l'oubli dont les habitants seraient des « assistés » tracent les limites d'une réflexion qui se veut critique. Il est vrai que la « banlieue », la « cité » est un espace plus proche et qui garantit l'accès aux médias. Qui va s'intéresser aux habitants des « cités » de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion, de Tahiti ? Qui va s'intéresser à l'exclusion dans le système scolaire de l'outre-mer ? Le sociologue, l'historien, l'anthropologue aura peur d'être assimilé à un territoire marginal et donc d'être marginalisé à son tour : pour cette raison, il continue, inconsciemment, à reproduire les frontières entre outre-mer et national. Cette invisibilité de l'outre-mer dans la recherche post-coloniale montre à quel point l'idée d'un national géographique s'est imposée. Par exemple, l'histoire de l'immigration se fait essentiellement à partir des mouvements migratoires dans l'espace hexagonal ; il semble impossible d'intégrer les politiques massives d'« immigration choisie » de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle de l'Inde et de la Chine du Sud vers les anciennes colonies

esclavagistes. L'analyse de la présence de l'islam sur le territoire français ne prend pas en compte sa présence ancienne dans certains territoires de l'outre-mer. C'est sans doute pour ces raisons que l'esclavage reste en ce moment impensé, que l'étude de la première expansion coloniale liée au commerce d'êtres humains reste négligée. Car ces phénomènes sont considérés comme n'ayant pas de *présence* aujourd'hui.

## Figures oubliées

Jusqu'ici, l'esclavage était débattu et connu de quelques historiens en France et des populations outre-mer. L'opinion publique française, largement ignorante de cette problématique, s'est étonnée de la force avec laquelle le problème s'est posé : l'esclavage n'a-t-il pas été aboli depuis 1848 ? Qui sont ces « descendants d'esclaves » ? Peut-on sérieusement évoquer l'esclavage aujourd'hui dans une France républicaine ? La mémoire de l'esclavage n'est-elle pas manipulée par des associations qui poursuivent un but ambivalent de « concurrence des mémoires », de « communautarisme » ? Pourquoi ces populations donnent-elles ainsi l'impression de vivre dans le passé ? Ces réactions témoignent d'une profonde ignorance à la fois de l'esclavage et du colonialisme, comme des sociétés qui en sont issues.

Si on libère le débat de son aspect idéologique (républicains contre communautaristes) ou strictement historique (qui a commencé ?), cette histoire n'est plus un pur objet d'archives ni la source d'identités localisées. Il s'agit donc de réintroduire dans le débat des approches qui lui font cruellement défaut, à savoir une anthropologie de ces systèmes, une analyse politique de leurs régimes discursifs, une analyse des traces résiduelles de ce passé, traces qui sont loin d'être imaginaires ou fantasmées. Car le retour du passé ne surprend que ceux qui restent sourds et aveugles à la *présence* de ces faits. Or, pour des centaines de milliers de Français, la présence de l'esclavage et du colonialisme est patente, non pas dans la réalité quotidienne de ces systèmes, mais dans leur héritage : que ce soit dans le domaine de la création, des langues et des cultures créoles, le retard structurel que connaissent toutes les sociétés issues de l'esclavage, aujourd'hui les départements français d'outre-mer, et qui est manifeste, de même que la stigmatisation, qui perdure, toujours associée à la couleur « noire ».

Contester le terme de « descendant d’esclave », comme le fait Françoise Chandernagor, arguant qu’aucun individu ne peut apporter la preuve qu’il serait descendant direct d’esclave, puisque aussi bien il y a eu « mélange », c’est faire preuve d’une totale méconnaissance de ces sociétés<sup>5</sup>. Pour beaucoup de ces « descendants directs », ce n’est pas une simple question de sang et de généalogie, mais de *fidélité* à une histoire et à une culture. Pour eux, revendiquer cette descendance, c’est pouvoir rappeler l’origine et le déplacement à jamais inscrits dans l’exil et la déportation. Pourquoi faudrait-il effacer cet acte ? Qui peut ignorer sur ces territoires de l’esclavage que ce qui a amené les ancêtres sur ces terres ne fut jamais un libre arbitre ? Aucun n’a décidé un jour en toute liberté de quitter l’Afrique ; c’est une histoire de capture, d’achat, de transport dans des cales de bateaux, de vente et d’asservissement à un régime brutal de travail sur des plantations. Il existe aujourd’hui des *citoyens français* dont les ancêtres furent esclaves, engagés, colonisés. Ils portent en eux une histoire singulière qui interroge le récit universaliste abstrait. Revendiquer cette histoire, c’est chercher à donner *droit de cité* à une histoire qui est une part centrale de celle de la France.

À cette exigence, on répond : « Communautarisme ! » Une remarque s’impose sur cette notion : une des premières formes de communautarisme voit le jour aux colonies : le *communautarisme colonial*. Les colons avaient leurs clubs, leurs églises, leurs bals, leurs lieux de villégiature, ils se mariaient entre eux... Ceux qui transgressaient les frontières communautaristes étaient punis, exclus de la communauté. Combien de romans décrivent l’étroitesse de ce communautarisme, de ses lois, son repli sur soi, son enfermement, sa peur de la mixité sexuelle et sociale, sa peur du métissage. Cette organisation du monde colonial fait aujourd’hui retour en Europe. Étudier ses racines dans la structuration du monde colonial, observer la mutation de ses formes, nous apprendrait beaucoup sur la façon dont se crée une communauté.

Mais le débat est présenté comme un combat entre partisans d’une *identité républicaine neutre* dont les fondations seraient une loyauté envers les valeurs de l’égalité et de la liberté, et partisans d’*identités singulières affirmées*. Or, cette séparation n’est pas rigide. D’une part, il existe une universalité qui est produite *localement*, qui n’est universelle que par la volonté d’un peuple de confondre le national et l’universel

---

5. Françoise Chandernagor, « Laissons les historiens faire leur métier ! », *L’Histoire*, février 2006, p. 77-85 et p. 82.

– la remarque de Léopold Sédar Senghor, l'« universalisme de ce peuple est *français* », est éclairante –, de l'autre, l'affirmation de singularités ne nie pas nécessairement la *parenté* avec d'autres – l'idée d'une singularité qui ne survivrait que par la clôture de son espace est illusoire, ce qui est protégé est alors l'idée de la pureté. Ce qu'il faut sans cesse repenser, c'est bien l'articulation entre singularité *et* parenté.

### Pour repenser le passé

La difficulté à penser les *figures* de l'esclavage signale la force des approches économiste marxiste et moraliste. La première voit dans l'esclavage une étape de l'économie capitaliste qui s'effacerait inévitablement devant les avantages de l'exploitation par le salariat. La montée des inégalités, la production de *disposable people*, l'augmentation d'une misère qui transforme la vie d'êtres humains en survie, dépourvue de tout accès à ce qui rend une vie décente (eau propre, éducation, habitat salubre), questionnent cette croyance<sup>6</sup>. L'approche moraliste, pour sa part, fait confiance dans la condamnation morale de l'esclavage pour y mettre fin. L'éducation, le processus de « civilisation », c'est-à-dire d'adoption de principes humanitaires, devraient suffire à grossir les rangs des abolitionnistes de toute forme de servitude. Mais là encore, la réalité nous force à questionner cette espérance. L'abolition, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de la traite négrière pratiquée par les Européens ne mit pas fin à l'esclavage colonial : celui-ci fut long et difficile et en France ce fut surtout l'affaire d'une élite républicaine à quelques exceptions près ; enfin, l'abolitionnisme fut utilisé pour justifier la conquête coloniale, révélant les ambiguïtés de sa doctrine<sup>7</sup>.

L'histoire culturelle de la traite et de l'esclavage reste encore à écrire. La réalité de la vie des esclaves demeure, dans la recherche française, un territoire peu exploré. L'amnésie frappe aussi le rôle que les esclaves ont joué dans la vie politique et l'avènement de la démocratie. Parmi les grands récits révolutionnaires qui racontent la fin de la tyrannie, celui de la révolution haïtienne n'a jamais sa place. Or, la prise

---

6. Voir sur ce thème, le livre percutant de Mike Davis, *Planet of Slums*, Verso, 2006.

7. Françoise Vergès, *Abolir l'esclavage. Une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Albin Michel, 2001.

en considération de la révolution haïtienne remettrait sérieusement en cause les présupposés du récit des révolutions qui reconnaît au monde européen la seule paternité des idéaux démocratiques.

Michel-Rolph Trouillot, un des chercheurs haïtiens les plus éminents, analyse avec force les raisons et les conditions de la mise sous silence de cet événement<sup>8</sup>. Le silence a fait son œuvre puisque, comme le remarque l'universitaire, aucun des ouvrages marquants sur l'« âge des révolutions<sup>9</sup> », qu'il soit d'inspiration marxiste ou libérale, ne fait mention de celle-là. En revanche, le silence sur les aspirations de la révolution haïtienne s'accompagne de récits sur « les crimes, les tortures et les dévastations » perpétrés par les révolutionnaires haïtiens, qui font de la France la « victime » de la révolution haïtienne<sup>10</sup>. Ainsi le récit se retourne-t-il contre les esclaves révoltés. Pour Michel-Rolph Trouillot, cette indifférence et ce silence sont révélateurs des rapports de pouvoir dans l'écriture de l'histoire. Pour les populations issues de l'esclavage, cette histoire est une histoire vivante, inscrite à la fois dans une langue, le créole, une toponymie des lieux, des rites d'ancestralité, mais aussi dans la relation chargée d'affects négatifs ou ambivalents que ces sociétés entretiennent avec la « métropole », et enfin dans les retards structurels considérables que connaissent ces terres marquées par l'esclavage et le colonialisme. Comme de nombreux anthropologues de ces sociétés l'ont souligné, « les traces sociales et culturelles de l'esclavage continuent de marquer les conduites<sup>11</sup> ». Nul ne saurait parler de la traite et de l'esclavage sans partir de la situation présente.

Aux États-Unis comme en Angleterre, pays qui partagent avec la France l'histoire d'une révolution inspirée des Lumières et l'organisation d'un système de traite négrière et d'esclavagisme, les travaux sur l'esclavage sont profondément pluridisciplinaires, et les historiens ont bénéficié des apports des sciences humaines. L'esclavage n'y est plus simplement un fait historique, mais un événement aux ramifications

---

8. Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past. Power and the Production of History*, Beacon Press, 1995. Dans cet impressionnant ouvrage, Michel-Rolph Trouillot analyse avec finesse les formes multiples de la mise sous silence de l'histoire d'Haïti.

9. Titre d'un ouvrage d'Eric Hobsbawm, *The Age of Revolutions, 1789-1848*, Vintage Books, 1962.

10. Christopher L. Miller, « Forget Haiti : Baron Roger and the New Africa », in *Yale French Studies*, The Haiti Issue, n° 107, 2005, p. 39-69.

11. Francis Affergan, *Martinique, les identités remarquables*, PUF, 2006, p. 11.

multiples ayant des répercussions sociales, juridiques, politiques, culturelles et des conséquences profondes dans la construction même de la société, de la manière dont elle se représente : la notion de race y occupe en effet une place centrale, car ses représentations, son vocabulaire, son agencement du monde en groupes raciaux séparés ont fortement influencé l'organisation sociale, culturelle, économique et politique. On ne peut faire l'impasse sur cette notion, qui connaît de nombreuses évolutions, et qui, bien que rejetée unanimement aujourd'hui par la « conscience internationale », récusée par les scientifiques, continue à travailler les sociétés.

### La nécessité d'une approche postcoloniale

Une approche postcoloniale, c'est-à-dire qui opère une lecture croisée des sources, qui tienne compte de la multiterritorialité du phénomène et du temps long dans lequel il s'est constitué, qui mêle microhistoire et analyse générale, permettrait de sortir de l'impasse. Il est significatif que le rapport remis par le Comité pour la mémoire de l'esclavage (CPME) le 12 avril 2005 au Premier ministre n'ait pas été lu par la majorité des personnes qui ont participé au débat sur les mémoires de la traite négrière et de l'esclavage. Bien que disponible sur Internet et sous forme d'ouvrage (aux éditions La Découverte, 2005), ce rapport est resté ignoré des historiens qui se sont dressés contre l'imposition par la loi d'une histoire officielle. Les propositions pratiques n'intéressent pas les chercheurs français. Ce qu'il faut débattre, c'est des idées, des principes. La déclaration, la posture prennent le pas sur le travail et ses difficultés : comment appréhender une histoire complexe et dont des pans entiers restent à découvrir ?

Les problèmes conceptuels et pratiques posés par l'étude de la traite négrière et de l'esclavage sont cependant de nature à encourager un effort de réflexion sur un renouvellement méthodologique<sup>12</sup>. « Le passé n'est pas libre. [...] Il est régi, géré, conservé, raconté, commémoré ou haï. Qu'il soit célébré ou occulté, il reste un enjeu fondamental du présent<sup>13</sup>. » La « mémoire empêchée », pour reprendre l'expression de Paul

---

12. Voir le développement sur ces problèmes conceptuels dans Françoise Vergès, *La Mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Albin Michel, 2006.

13. Régine Robin, *La Mémoire saturée*, Stock, 2003, p. 27.

Ricœur, ou « raturée », pour reprendre celle d'Édouard Glissant, a créé un terrain où les enjeux de mémoire sont l'expression de conflits actuels : ils expriment le désir pressant des sociétés anciennement esclavagisées de voir leur présence reconnue dans la République.

Les problèmes conceptuels sont cependant nombreux pour qui veut étudier les effets de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Multiterritorialisation du phénomène (France, Afrique, Caraïbes, océan Indien), différences entre traite et esclavage, longue durée (plusieurs siècles), disparition de traces, d'archives, de monuments, absence de témoignages directs des captifs et des esclaves, difficulté de comprendre un phénomène qui met en cause plusieurs acteurs, brouillant la catégorie de « bourreau », tout cela pose des problèmes importants.

Dans *Peau noire, masques blancs*, Frantz Fanon refusait l'assignation faite par l'Europe à l'enfermement dans une histoire (celle de l'esclavage) et dans une culture (celle de l'« homme noir »). Il luttait pour la sortie hors de cette assignation. Ne pas être esclave de l'esclavage ne signifiait pas pour lui oubli, amnésie, mais dépassement. Pour que le descendant d'esclave puisse se libérer d'un fardeau qui avait été imposé à ses ancêtres (couleur « noire » et asservissement, déni d'humanité, vie dans un régime de brutalité et de violence), il lui faut déposer ce fardeau et le partager avec d'autres.

Pour le cas français, cela signifie que cette histoire doit devenir histoire de la France. C'est ce pays qui a organisé la traite négrière et perpétué l'esclavage dans ses colonies. Il lui faut donc se confronter à cette histoire et admettre les cultures qui en sont nées, travailler à combattre les inégalités dont les sociétés post-esclavagistes ont hérité dans les domaines de l'économie et de la recherche. Selon Césaire cependant, la « France a toujours été en retard dans ce domaine-là », celui des identités culturelles et singulières, et c'est pour cela qu'elle n'a jamais su repenser le lien avec les départements d'outre-mer où l'aspiration est d'« être autonome au sens politique du terme<sup>14</sup> »

Dans un livre paru récemment sur l'immigration et la République, on lit que la « conception politique de la nation [est] la réunion sur un même territoire de “citoyens” régis à égalité selon les mêmes lois<sup>15</sup> » ;

---

14. Alain Louyot et Pierre Ganz, « Aimé Césaire : “Je ne suis pas pour la repentance ou les réparations” », *L'Express Livres*, 14 septembre 2005, <http://livres.lexpress.fr/entretien.asp/>

15. Saïd Bouamama, « De la visibilité à la suspicion », in Nacira Guénif-Souilamas (dir.), *La République mise à nu par son immigration*, La Fabrique, 2006, p. 196-218.

mais si l'on considère l'esclavage et ses héritages, il faut alors poser la question de ce territoire qui serait le *même* pour tous. L'extraterritorialité des espaces qui ont connu l'esclavage et le colonialisme mais qui sont aujourd'hui des espaces de la République où vivent des citoyens français exige de repenser la manière dont consciemment et inconsciemment nous continuons à construire les frontières de la France. Les territoires oubliés que sont les terres où a sévi l'esclavage et qui présentent des *mémoires troublées* demandent une autre approche des problèmes postcoloniaux.

La post-colonialité française est multiterritoriale. Pour ceux qui vivent sur ces terres, il s'agit de réfléchir à ce qu'exige leur situation post-coloniale : sortir des oppositions binaires, retracer de nouvelles cartographies où « métropole » et « outre-mer » ne sont plus dans des positions hiérarchiques et inégales ; c'est savoir que leur citoyenneté interroge l'histoire d'une citoyenneté abstraite et pouvoir élaborer à partir de ce savoir de nouvelles stratégies de solidarité ; c'est, finalement, tirer de l'expérience historique de la prédation comme économie et comme organisation du symbolique le savoir nécessaire pour comprendre les nouvelles cartographies du pouvoir prédateur qui s'élaborent autour d'un commerce de personnes jetables. C'est dépasser alors l'ethnisation de l'histoire, qui est refusée par ceux-là mêmes qui se font les défenseurs de l'universel – ceux qui disent qu'il s'agit de l'« histoire de la communauté antillaise », terme totalement abstrait, ne recourant que la réalité qu'elle met en place en la nommant –, et l'accusation de « communautarisme » tout comme l'assignation à rester enfermés dans ce passé. C'est une décolonisation de l'imaginaire français qui s'impose.

## **Décolonise ta pensée !**

Le **C.R.E.D** - Collectif Racisé·e Et Décolonial milite à Rennes depuis 2017 contre le racisme, dans une perspective décoloniale. Il cherche à promouvoir un antiracisme politique par le biais d'actions, événements et par la diffusion de supports de réflexion, comme cette brochure.

Ce texte est extrait du livre *Culture post-coloniale 1961-2006*.

Toute reproduction et diffusion non commerciale sont vigoureusement recommandée.

**Fichiers sources** | <http://revers.vindicte.com/brochures/>

Autres ressources :

<http://lmsi.net>

<http://www.etatdexception.net/>

<http://indigenes-republique.fr>

**Contact** | [cred@riseup.net](mailto:cred@riseup.net)

**Diffusion** | Rennes / Octobre 2017